

Homicide conjugal : mode opératoire et phase post-criminelle

A. DELBREIL¹, M. VOYER^{1,2}, M. LEBEAU¹, J.-L. SENON¹, M. SAPANET¹

RÉSUMÉ

L'homicide conjugal est commis sur un partenaire ou ex-partenaire de vie intime. Il représente environ 20% des homicides en France.

Après accord du ministère de la Justice, nous avons réalisé une étude descriptive rétrospective sur 42 dossiers d'homicide conjugal ou de tentative, jugés entre 1999 et 2010 dans les juridictions de la Cour d'Appel de Poitiers. L'un des objectifs de cette étude était d'établir les caractéristiques du mode opératoire et de la phase post-criminelle de l'homicide conjugal.

C'est un crime principalement commis par des hommes, le plus souvent sans préméditation (73,8%). La moitié des auteurs a utilisé une violence excessive au moment du passage à l'acte. La force physique, les couteaux de cuisine et les fusils de chasse sont les moyens les plus fréquemment employés. Le corps de la victime est généralement retrouvé en moins de 24h, les cas de disparition étant rares (11,9%). Quant aux auteurs, 61,9% d'entre eux restent sur les lieux du crime.

D'origine multifactorielle, l'homicide conjugal n'est pas rare. La mise en évidence de ces caractéristiques, associée à l'étude de la phase pré-criminelle permet d'améliorer l'analyse de cet acte homicide et de proposer des mesures de prévention ciblées.

Mots-clés : Homicide, conjugal, violence, passage à l'acte, crime.

1. Institut de Médecine Légale, CHU Poitiers.

2. Service Universitaire de Psychiatrie et de psychologie médicale, CH Henri Laborit, Poitiers
Email : alexia.delbreil@chu-poitiers.fr

SUMMARY

SPOUSAL HOMICIDE: PROCESS AND POST-CRIMINAL PHASE

The spousal homicide is committed upon an intimate partner or former. It represents about 20% of homicides in France.

With approval of the French Ministry of Justice, we carried a descriptive and retrospective study on 42 cases of spousal homicides or attempts, judged between 1999 and 2010 in the jurisdictions of the Court of Appeal of Poitiers. The objective is to highlight the elements of the process and the post-criminal phase of domestic homicide.

It is a crime mainly perpetrated by men, often without premeditation (73.8%). Half of the authors used overkill when acting out. Physical force, kitchen knives and shotguns are weapons most frequently used. The victim's body is usually found within 24 hours, cases of disappearances are uncommon (11.9%). As for the authors, 61.9% of them remain on the crime scene.

Multifactorial in its causes, spousal homicide is not uncommon. The demonstration of these characteristics, together with the study of the pre-criminal phase, improves the analysis of this murder and suggest targeted prevention acts.

Keywords: *Homicide, spousal, violence, acting out, crime.*

INTRODUCTION

L'homicide conjugal appartient au groupe des homicides intra-familiaux. C'est un crime commis sur un partenaire ou ex-partenaire de vie intime quelque soit son statut. Dans la littérature internationale, nous pouvons retrouver des termes plus spécifiques comme « uxoricide » qui désigne le meurtre de la femme ou « maricide » qui désigne le meurtre du mari.

En France en 2010, l'étude nationale sur les morts au sein du couple comptabilise 174 victimes d'homicide conjugal, soit 21,8% des homicides en général [2]. Au Canada en 2009, l'homicide conjugal représente 16% des homicides élucidés et la moitié des homicides intra-familiaux [3].

L'homicide conjugal se retrouve sous plusieurs qualifications en droit pénal français : le meurtre (art 221-1 CP), l'assassinat (art 221-3 CP), les violences volontaires

ayant entraîné la mort sans intention de la donner (art 222-7 CP) et l'empoisonnement (art 221-5 CP) [1]. Le fait d'être le conjoint ou concubin de la victime est une circonstance aggravante depuis 1994. La loi du 4 avril 2006 y a ajouté le PACS et les « ex » de toutes ces catégories. Ceci alourdit automatiquement la peine encourue. Par ailleurs, la tentative est jugée comme le crime.

OBJECTIF

L'un des objectifs de notre étude était de mettre en évidence les caractéristiques du mode opératoire et de la phase post-criminelle de l'homicide conjugal, par l'étude des scènes de crime, des rapports médico-légaux et des dossiers judiciaires.

POPULATION ET MÉTHODE

Après accord du Ministère de la Justice, nous avons réalisé une étude descriptive et rétrospective sur 42 dossiers d'homicide conjugal ou de tentative, jugés entre 1999 et 2010 dans les juridictions de la Cour d'Appel de Poitiers. À la lecture de chaque dossier, un nombre important de variables concernant les auteurs, les victimes, les armes utilisées, les circonstances et la réalisation des faits ont été recherchées. Elles ont ensuite été recoupées pour établir un profil global du passage à l'acte.

RÉSULTATS ET DISCUSSION

L'homicide conjugal est principalement commis par des hommes d'âge moyen (entre 30 et 60 ans) dans un contexte de séparation. La complicité est rare (3%) et la prémeditation peu fréquente (26,2%). Le partenaire était toujours spécifiquement visé par le geste criminel. Le passage à l'acte se déroule surtout la nuit (57,2%), au domicile conjugal (50%) ou de celui de la victime (28,6%).

Un taux d'alcoolémie positif est retrouvé chez 45% des auteurs au moment des faits. Il ne s'agit pas d'une alcoolisation aigüe dont le but est de faciliter le passage à l'acte, mais plutôt de situation d'alcoolisme chronique favorisant la violence et les conflits au sein du couple.

En ce qui concerne l'acte meurtrier, nous remarquons l'utilisation d'une violence excessive dans la moitié des cas étudiés, c'est-à-dire que l'auteur a donné plus de deux coups par arme blanche ou arme à feu, ou a porté de multiples coups à mains nues sur la victime. Les armes blanches (35,7%) ou les violences à mains nues (35,7%) sont les plus représentées, viennent ensuite les armes à feu (16,7%), les objets contondants (14,2%) et autres modes opératoires (21,4%). Parmi les armes blanches, 73% sont des couteaux de cuisine. De même, parmi les armes à feu, les fusils de chasse représentent 71% des cas. Il s'agit d'armes d'opportunités, que l'on retrouve fréquemment dans les foyers.

La violence est majoritairement portées sur la partie supérieure du corps, avec la répartition suivante : tête et cou (71,4%), thorax (38%), abdomen et organes génitaux (23,8%) et autre zone anatomique (12%).

Dans la phase post-criminelle, les tentatives de suicide des auteurs des faits sont rares (12%). Les atteintes

sont toujours superficielles, sans gravité, en faveur d'un amoindrissement de la détermination à mourir à la suite du geste meurtrier. Beaucoup d'auteurs restent sur les lieux du crime (61,9%), ce comportement est plus rare lorsque la victime est toujours vivante (11,9%). Mais seulement 37% des auteurs se dénoncent spontanément aux forces de l'ordre. Certains maquillent le crime (33,3%), inventent un scénario souvent d'agression pour se disculper. D'autres déplacent le corps (16,6%) ou le dissimulent pour faire croire à une disparition (11,9%). Le corps de la victime est généralement retrouvé dans les 24h après les faits (83%) dans ce type de crime.

Le meurtre et sa tentative (66,5%) sont les principales qualifications pénales mises en évidence avant l'assassinat, sa tentative (27,3%) et les violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner (3,8%). La peine moyenne à l'issue du procès d'Assises est de 15 ans de réclusion criminelle, que l'auteur soit un homme ou une femme.

CONCLUSION

L'homicide conjugal est d'origine multifactorielle, influencé par la personnalité des partenaires, leur environnement et une relation de couple particulière à un moment donné de la vie de chacun. Notre étude a montré que c'est un crime qui n'est pas rare, souvent commis sans prémeditation probablement sur un mode impulsif, avec des armes d'opportunité et une grande violence. Dans la phase post-criminelle, les auteurs de cet acte sont rapidement mis en cause, même après tentative de maquillage de la scène de crime.

La mise en évidence de ces différentes données, associée à l'étude de la phase pré-criminelle, du profil des partenaires et de leur relation, permet d'améliorer l'analyse de ce type d'homicide et de proposer des mesures de prévention mieux ciblées. ■

BIBLIOGRAPHIE

- [1] Code Pénal, récupéré sur <http://www.legifrance.gouv.fr>. (2012).
- [2] Délégation aux victimes, *Etude nationale sur les morts au sein du couple*. Ministère de l'intérieur (2011).
- [3] Statistique Canada, *La violence familiale au Canada: un profil statistique* (2011).